

## SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	NETTOYANT POUR HABITACLE #668
<b>Autres moyens d'identification</b>	NETTOYANT POUR HABITACLE
<b>Famille du produit</b>	Nettoyant
<b>Usage recommandé</b>	Déloge la saleté du tableau de bord, de la console, de l'intérieur des portières et autres garnitures de plastique ou de vinyle.
<b>Fabricant</b>	Pr Distribution. 6500 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 1(800) 463-5259 CANUTEC, (613) 996-6666
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	2E
<b>Numéro de la FDS</b>	

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Irritation cutanée - catégorie 3; Irritation oculaire - catégorie 2

### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H316 Provoque une légère irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P264 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
--------------	---------------	---	------------------------	-------------

Identificateur du produit : NETTOYANT POUR HABITACLE - Ver.  
1 Date de préparation : le 17 avril, 2023

Propylene glycol mono-n-butyl ether	5131-66-8	1-5	Sans Objet	Sans Objet
-------------------------------------	-----------	-----	------------	------------

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, scellés de façon étanche.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

Identificateur du produit : NETTOYANT POUR HABITACLE - Ver.

1 Date de préparation : le 17 avril, 2023

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

#### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. En cas d'utilisation avec un outil Tornador, porter un respirateur à filtre de particules approuvé NIOSH muni d'un filtre N95, R95 ou P95.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide bleu claire.
Odeur	De fleurs
pH	9
Densité relative (eau = 1)	1
Solubilité	Très soluble dans l'eau
Autres informations	
État physique	Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Oxydant fort.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Hautes températures. Chaleur. Congélation. Lumière du soleil. Matières incompatibles. Conditions acides (pH bas). Conditions alcalines (pH élevé).

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Propylene glycol mono-n-butyl ether	3.5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	3300 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (rat)

Identificateur du produit : NETTOYANT POUR HABITACLE - Ver. 1

Date de préparation : le 17 avril, 2023

Oral ATEmix = 165000 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 99999.99 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

#### **Corrosion/Irritation cutanée**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

##### **Inhalation**

Aucun renseignement trouvé.

##### **Absorption par la peau**

Aucun renseignement trouvé.

##### **Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Danger par aspiration**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Cancérogénicité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

#### **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Date de préparation** le 17 avril, 2023

**Signification des** CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

**abréviations** LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

**Références** Fiches signalétiques des fournisseurs,

<https://echa.europa.eu/fr/>

<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

**Autres informations** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.